tinguer, tant leur marche est différente ; le pouls est essentiellement différent dans ces deux affections. Dans l'inflammation de la matrice, le pouls est dur, petit et fréquent ; il se développe lorsqu'on pratique la saignée : dans l'hystérie, il est serré, concentré ; les douleurs ne reviennent que par accès dans cette dernière ; elles sont constantes dans l'inflammation de la matrice. La pression exercée sur l'abdomen est moins douloureuse dans l'hystérie que dans la métrite. Les femmes hystériques éprouvent presque toujours un sentiment de strangulation, que l'on n'observe pas dans l'inflammation de la matrice.

On doit à M. *Dausse*, ancien chirurgien des hôpitaux civils et militaires de Lyon, une dissertation sur l'inflammation de la matrice, écrite avec discernement.

On doit employer, pour combattre la métrite, les fomentations émollientes sur l'abdomen, les fumigations, les injections de même nature, les bains tièdes, même à la suite des couches. Lamotte a tort de rejeter les injections vaginales ; quoiqu'elles ne parviennent pas dans la cavité de l'utérus, et qu'elles s'arrêtent dans le vagin, elles sont néanmoins utiles, parce qu'elles servent de bain à la surface externe de la matrice, d'une manière plus immédiate que les lavemens, dont il reconnoît l'utilité ; cet effet peut se communiquer jusqu'à la substance propre de cet organe. Si l'inflammation a principalement son siége dans l'orifice de la matrice, ce qui est assez fréquent à la suite des couches, puisque c'est la partie qui souffre le plus dans l'accouchement, l'injection porteroit sur le siége du mal.

Les saignées générales du bras ou du pied ne sont indiquées dans cette phlegmasie, que quand les symptômes sont intenses ; on doit se borner à appliquer les sangsues à la vulve, lorsqu'ils sont modérés, ou que les premiers accidens sont dissipés ; les ventouses scarifiées à la partie interne des cuisses peuvent aussi convenir ; on doit conseiller les boissons mucilagineuses, comme l'eau de gomme arabique.

DE L'ÉDUCATION DES ENFANS.

On ne sauroit exposer avec trop d'attention, tout ce qui est relatif à l'éducation des enfans. Une foule de pratiques, souvent inutiles, quelquefois pernicieuses, se sont perpétuées de génération en génération parmi les gardes, les mères, les nourrices, et l'on a beaucoup de peine de leur faire adopter des réformes que l'expérience auroit démontrées nécessaires : il en est de même pour les maladies de cet âge, où le médecin a sans cesse des préjugés à combattre, des remèdes de commères à écarter, s'il veut faire l'application des découvertes dont la médecine a pu s'enrichir.

L'éducation a pour objet la santé du corps, la culture de l'esprit, que l'on doit régler, éclairer et orner, les affections de l'âme, que l'on doit diriger de manière à faire naître chez les enfans les qualités sociales qui sont les plus propres à les rendre utiles, et à leur obtenir l'estime de ceux avec qui ils auront à vivre ; l'État lui-même recueille les fruits de la bonne éducation qu'ont reçue les enfans.

Pour traiter de l'éducation physique des enfans, j'adopterai la belle division proposée par M. Hallé, en présentant chacune des six classes qu'il établit dans l'ordre qui me paroît le plus conforme aux soins qu'ils exigent ; je chercherai à déterminer, parmi les choses appelées non naturelles, et qui sont la matière de l'hygiène, quelles sont celles dont les qualités peuvent être avantageuses à l'enfant, quelles sont celles, au contraire, qu'il faut éviter comme pernicieuses.

De la lactation.

La lactation étant le complément de la maternité, cette fonction naturelle, propre au sexe, doit être exposée, si on veut suivre l'enchaînement des idées, immédiatement après les phénomènes des couches : la sécrétion qui s'opère vers les mamelles est destinée, par la nature, pour servir à la nourri-

ture de l'enfant que la femme vient de mettre au monde ; le lait maternel est un des premiers besoins qu'éprouve l'enfant. Cette fonction doit nécessairement être envisagée sous un double point de vue : la nature, pour engager les mères à allaiter leurs enfans, a fait dépendre leur santé de l'accomplissement de ce devoir sacré, qu'elle leur a imposé.

Traiter de la lactation, c'est exposer en même temps une des parties les plus essentielles de l'éducation physique des enfans dans la première enfance, puisque le lait maternel est l'aliment le plus convenable dans cet âge. Cette considération doit engager à commencer leur éducation par cette partie du régime, qui a pour objet les alimens et les boissons ; la manière dont l'enfant doit en user, doit varier suivant son âge : j'indiquerai successivement quel est l'aliment le plus convenable dans les trois époques de l'enfance.

Première classe. *Ingesta.* Dès que l'on a administré à l'enfant les premiers soins qu'il exige en venant au monde, la mère ou les assistans proposent ordinairement à l'accoucheur, avant qu'il se retire, les deux questions suivantes : doit-on donner quelque chose à l'enfant en attendant qu'il tette sa mère ? Combien doit-on laisser écouler d'heures avant de présenter le sein à l'enfant ?

On est dans l'usage, avant que l'enfant tette, de lui donner, pendant quelques heures, de l'eau sucrée, pour lui faire rendre les glaires : s'il est bien portant, il n'a besoin d'aucun autre secours, à moins que quelque circonstance ne force de différer trop long-temps la lactation ; mais s'il est très-foible, on ne peut réussir à le faire téter qu'après l'avoir ranimé : pour cela on peut lui donner, pendant quelque temps, du vin sucré, ou bien des eaux aromatiques, comme celles de fleurs d'orange, de cannelle, dans lesquelles on met quelques gouttes d'éther sulfurique, et que l'on édulcoreroit avec le sucre, ou encore mieux, avec le sirop d'écorces d'orange, d'œillet, etc. L'enfant qui est né apoplectique reste quelquefois, pendant quelque temps,

dans un état de stupeur qui exige que l'on ait recours, pour favoriser la lactation, à l'application de sangsues derrière les oreilles, pour dégorger le cerveau, si l'on n'a pas pu réussir à lui tirer assez de sang par le cordon : il est indispensable de lui donner des délayans, et l'on doit rester plus long-temps sans lui présenter le sein ; on pourroit porter ce délai jusqu'à 24 heures, sans aucun inconvénient pour l'enfant, s'il n'étoit pas trop long pour la mère, dont les seins peuvent se tendre pendant ce retard.

Il importe de savoir qu'il est des enfans, en apparence bien portans, qui ne prennent pas le sein, ou qu'avec nonchalance, pendant les premiers jours de la naissance, quoiqu'il n'existe aucun vice de conformation vers le filet : comme les mères qui se proposoient de nourrir sont désolées de ce refus, on peut les consoler en leur prédisant qu'ils le prendront au bout de quelques jours, et en les assurant que ce fait a été observé plusieurs fois.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque à laquelle on doit présenter le sein à l'enfant ; les uns veulent que l'on attende 24, 36 et même 48 heures après la naissance, pour faire téter l'enfant ; d'autres, au contraire, veulent qu'on lui donne le sein aussitôt qu'il est né : il faut éviter de tomber dans l'un de ces excès ; il est ridicule de faire jeûner, pendant 24 heures, un enfant qui crie et qui cherche à téter ; il faut l'appaiser en lui donnant le sein, quoique ce soit peu d'heures après la naissance : lors même que l'enfant témoigne peu d'ardeur pour prendre le mamelon, il ne faut pas attendre, pour le lui présenter, que le lait soit monté ; en différant trop long-temps, le lait s'amasse dans les seins, et les distend : l'enfant ne peut plus les sucer qu'avec peine ; ce qui expose la femme à des engorgemens considérables de ces organes, ou bien à des crevasses, s'il vient, avec des efforts, à bout de les dégorger ; ils deviennent durs et douloureux, et la succion est accompagnée de douleurs si vives pour la mère, qu'elle ne présente plus le sein aussi souvent

qu'il seroit nécessaire pour le dégorger. Si l'enfant ne tette pas suffisamment, il faut recourir à la succion artificielle; il faut encore moins attendre, comme le veut Levret, que la fièvre de lait soit passée, pour présenter le sein à l'enfant; ce retard n'est pas nécessaire pour préserver les femmes de gerçures au mamelon, qu'il dit leur survenir lorsqu'elles allaitent avant les quatre premiers jours des couches: le plus souvent elles surviennent, parce qu'on a présenté le sein beaucoup trop tard. Outre que les gerçures ne tiennent pas toujours à cette cause, en se comportant comme Levret, on priveroit la mère et l'enfant des plus grands avantages que puisse offrir l'allaitement maternel.

L'allaitement pratiqué de bonne heure, est le moyen de prévenir la fièvre de lait, qui, comme je l'ai dit ailleurs, peut favoriser le développement de diverses causes de maladies, qui eussent peut-être été sans effet, sans le mouvement fébrile qui accompagne cette révolution; et si la femme en est atteinte, c'est encore le meilleur moyen pour la modérer et pour éviter ses suites fâcheuses. La succion pratiquée de bonne heure, présente encore l'avantage d'attirer le lait plus facilement vers les mamelles.

L'intérêt de l'enfant dicte aussi que l'on a les plus grandes raisons de ne pas attendre si long-temps; en effet, ce premier lait est utile pour évacuer le méconium, et prévenir les tranchées qu'occasionne sa rétention; son usage dispense d'employer les purgatifs, qui peuvent irriter le canal intestinal; mais le lait de la nouvelle accouchée perd ordinairement cette propriété, au moment où la fièvre de lait doit avoir lieu; car il est alors moins séreux, et offre plus de consistance après cette crise.

Si l'enfant ne crie pas, si les seins ne sont pas tendus, on peut attendre cinq à six heures; ce petit retard rendra la succion plus active: pendant ce temps, le nouveau-né s'accoutume au nouvel élément qu'il respire; il rend les phlegmes qui tapissent son gosier. Le délai de douze heures que

conseille Van-Swiéten, est trop long; car chez plusieurs femmes, les seins sont déjà gonflés douze heures après l'accouchement. Les animaux, qui prennent le sein presque aussitôt qu'ils sont nés, semblent indiquer que le vœu de la nature est que l'enfant le prenne aussi dans les premières heures après sa naissance, s'il cherche à téter; passé ce temps, les enfans s'endorment quelquefois pour long-temps.

L'accouchement n'a point encore séparé complétement la mère et l'enfant, et il existe long-temps encore entre eux des liens physiques et moraux que la nature ne détruit que par gradation; il a encore besoin, pendant quelque temps, d'une nourriture qui ait reçu quelque préparation de la part des organes digestifs de la mère. L'enfant est incapable, immédiatement après sa naissance, de se nourrir des alimens solides dont nous usons; il périroit bientôt, s'il ne trouvoit une nouvelle vie dans les sollicitudes que prend pour lui sa mère ou sa nourrice. La nature, qui n'opère rien d'une manière brusque et subite, qui parvient toujours à son but par des gradations douces et imperceptibles, prépare au nouveau-né, dans le sein de sa mère, après l'accouchement, la substance qui lui est propre, et qui se rapproche le plus de celle qu'il recevoit dans le sein maternel. Si les mamelles de la femme se remplissent, aussitôt qu'elle est accouchée, d'une liqueur douce, c'est qu'elle est nécessaire pour l'entretien et la conservation de la vie du nouveau-né: la nature n'attend même pas toujours que la femme soit accouchée, pour porter les fluides vers les mamelles; quelque temps avant l'accouchement, elle dispose, chez plusieurs mères, ces organes à cette sécrétion: l'augmentation de cette liqueur précieuse, à l'instant où l'enfant voit le jour, est un bienfait de l'Auteur de la Nature, qui a préparé, dans ces organes, l'aliment le plus convenable à l'enfant.

Avant d'exposer les avantages qui peuvent résulter pour l'un et l'autre individu, de l'allaitement maternel, il ne sera

peut-être pas inutile d'offrir quelques considérations physiologiques sur la sécrétion laiteuse.

De la sécrétion laiteuse.

Quoique chez quelques femmes, les mamelles commencent à sécréter le lait pendant la grossesse, ce n'est guère que quelques jours après l'accouchement que cet organe jouit de toute son activité et que la sécrétion du lait s'opère. Le stimulus qui, en agissant sur la glande mammaire, détermine d'abord, après l'accouchement, cette sécrétion, paroît venir de l'utérus, avec lequel les mamelles ont une sympathie si manifeste; mais on la voit bientôt diminuer et même cesser, si l'irritation exercée par la succion sur le mamelon ne l'entretient, en soutenant, en quelque sorte, l'action de l'organe mammaire. La bouche de l'enfant est le stimulus matériel qui doit agir sur les organes de la mère, pour que cette fonction continue de s'exercer pendant le temps convenable; on voit même, hors de l'accouchement, qu'une succion long-temps continuée peut réveiller l'irritation du mamelon, au point de déterminer cette sécrétion.

L'action de l'organe mammaire, propre à opérer la sécrétion laiteuse, ne se développe qu'à certaines époques de la vie, et seulement lorsqu'une crise quelconque vient y déterminer accidentellement le stimulus nécessaire pour y attirer les fluides, en même temps qu'elle en augmente l'irritabilité, au point de le tirer de son état de repos et d'intermittence. Lors même qu'une cause accessoire a déterminé l'action propre de cet organe, la sécrétion du lait peut encore cesser de s'opérer tout à coup, si une irritation plus forte se porte sur un autre organe. La quantité du lait sécrété, ses qualités, ne sont pas en raison du volume du sein, mais en proportion de la vitalité dont il jouit; ce qui explique pourquoi une mamelle plus petite donne quelquefois plus de

lait, un lait de meilleure qualité, qu'une autre plus volumineuse.

Mode de sécrétion.

Les physiologistes ne sont point d'accord sur la nature des matériaux apportés aux mamelles, et qui, élaborés par elles, servent à la formation du lait: les uns ont regardé cette humeur comme une élaboration particulière de la lymphe, déposée dans les seins par les vaisseaux lymphatiques; les autres soutiennent que, par un mode uniforme pour les autres sécrétions, les matériaux du lait sont fournis par le sang: cette dernière opinion, qui est celle de M. *Chaussier*, *Bichat*, me paroît la plus probable. Il n'est pas à présumer que la nature ait adopté pour cette sécrétion un mode particulier: or, toutes les autres sécrétions se font dans des glandes conglomérées, et les matériaux sont apportés par les artères: le phénomène suivant rend extrêmement probable que le sang est la source de la sécrétion du lait. On voit quelquefois la succion pratiquée par un enfant robuste et avide, faire sortir du sang par les tuyaux lactifères, chez les femmes qui ont peu de lait.

M. Richerand, dans sa Physiologie, s'est efforcé de donner de la vraisemblance à l'opinion de ceux qui pensent que les principes qui servent à la formation du lait, sont transmis dans les mamelles par les vaisseaux lymphatiques. Pour prouver que la lymphe est la source du fluide que les mamelles sécrètent, il fait observer que les vaisseaux lymphatiques sont huit fois plus nombreux que les vaisseaux sanguins; que le lait a plus d'analogie avec le chyle qu'avec le sang: le lait et le chyle contiennent le muriate de potasse que l'on ne trouve que dans le sang.

Si les conduits lactifères se continuoient immédiatement avec les vaisseaux lymphatiques, comme le prétend ce physiologiste estimable, le lait seroit formé immédiatement par le chyle, qui arriveroit directement aux mamelles, sans

aucune action propre de ces organes glanduleux, et ils seroient réduits à la fonction passive de servir de réservoir au chyle ; ce qui est contraire à ce que l'on observe dans toutes les autres sécrétions, qui sont toujours le produit de l'action particulière d'un organe quelconque.

Si les matériaux de la sécrétion du lait étoient apportés aux mamelles par les vaisseaux lymphatiques, ou bien ce transport se feroit par ceux qui s'étendent des mamelles aux glandes axillaires, ou bien par ceux qui, des parois de l'abdomen, se rendent vers ces organes. Mais, comme l'observe fort bien M. Roux, aucune de ces hypothèses n'est admissible. Admettre que la lymphe seroit transmise par les vaisseaux étendus des mamelles aux aisselles, ce seroit lui supposer une marche rétrograde à celle que l'anatomie apprend qu'elle suit dans le système absorbant ; ceux qui partent des parois de l'abdomen traversent, à la vérité, la glande mammaire avant d'arriver à la veine sous-clavière ; mais outre qu'ils sont peu nombreux, leur calibre étant plus gros au sortir de la glande qu'avant d'y pénétrer, il n'est pas possible de penser qu'ils y aient déposé les principes propres à la formation du lait.

« Si les artères apportoient aux mamelles les matériaux » du lait, dit M. Richerand, ces vaisseaux devroient aug- » menter de calibre, lorsqu'elles acquièrent un volume » souvent double, triple, et quelquefois quadruple de leur » grosseur naturelle, comme on le voit dans les anciens can- » cers ulcérés, » où l'afflux du sang est habituellement plus considérable. Cependant il s'est assuré, par l'examen anatomique des mamelles, sur une femme morte pendant la lactation, que le calibre des artères n'étoit pas augmenté, quoique les seins fussent volumineux, et qu'ils pussent fournir beaucoup de lait (Nouv. Elém. de Physiol, tome II, 1re. édit.). Quoique le calibre des vaisseaux sanguins des mamelles paroisse peu proportionné à la quantité de sang qu'ils doivent fournir dans les circonstances où s'opère la sécrétion

tion du lait, on conçoit assez facilement que la nature a un moyen d'augmenter la quantité de cette humeur vers ces organes, dans le temps de leur action, sans qu'il soit nécessaire pour cela que le calibre des vaisseaux augmente ; elle supplée à la petitesse du diamètre des artères, en augmentant la sensibilité et l'action de l'organe, qui a besoin de recevoir plus de sang qu'il ne faisoit auparavant. C'est un axiome en physiologie, que toutes les fois qu'il s'établit vers un organe quelconque une irritation, soit naturelle, soit accidentelle, que la circulation y augmente dans la même proportion, et que la quantité de sang qui y aborde est augmentée, parce que son afflux est activé, quoique pendant le temps de cette action augmentée, le calibre des vaisseaux ne croisse pas.

On observeroit bien plus souvent encore l'engorgement des seins à la suite des couches, si les fluides qui leur sont transmis pour servir à l'élaboration du lait dans le moment de leur action, ne pouvoient surpasser la quantité qui leur est fournie dans les longs intervalles d'intermittence que l'on observe dans leur action, qu'autant que les vaisseaux qui l'y apporteroient, soit qu'ils soient sanguins ou lymphatiques, augmenteroient de calibre proportionnellement à la quantité de l'humeur nécessaire à l'entretien de cette sécrétion. Le calibre de ces vaisseaux étant augmenté, il arriveroit autant de fluides aux mamelles lorsque la sécrétion ne doit pas se continuer, que lorsqu'elle doit se faire pendant quelque temps, parce que la femme nourrit. Or, cet afflux plus considérable d'humeurs, peut déterminer un engorgement, si ce liquide n'est pas sécrété par les mamelles, ou bien un engorgement laiteux, proprement dit, si la sécrétion s'opère, et que l'excrétion n'ait pas lieu, comme M. Jouard en a déjà fait la remarque ; d'où je conclus que le lait est une humeur *sui generis*, séparée du sang immédiatement et exclusivement par l'organe mammaire.

Il est probable que le lait, pendant son séjour dans les ma-

melles, et dans le tissu cellulaire environnant, y acquière une préparation qui augmente ses propriétés nutritives. Plusieurs phénomènes semblent indiquer que le tissu cellulaire graisseux qui environne les mamelles, est destiné à servir de réservoir au lait, lorsque les tuyaux galactaphores ne peuvent plus contenir celui qui a été séparé par la glande mammaire, et que cependant il peut s'échapper au dehors.

Le tissu cellulaire graisseux qui environne les mamelles, ne fournit pas, comme l'a dit Haller, un des matériaux du lait. Les tuyaux, dont les injections de Haller ont démontré l'existence, et qui établissent la communication des cellules graisseuses avec les canaux qui sortent de la glande mammaire, pour de là se rendre au mamelon, ont pour fonctions de porter dans l'intervalle de la lactation, le lait dans ces cellules, lorsqu'il ne peut plus être contenu dans les conduits galactaphores qui le reçoivent d'abord, et de le pomper lorsque l'irritation appliquée au mamelon, en détermine la sortie. Si le tissu graisseux fournissoit un des matériaux du lait, et si ces petits tubes étoient destinés à en charrier le produit, les femmes dont les mamelles ont beaucoup d'embonpoint, fourniroient plus de lait et un lait de meilleure qualité; cependant l'observation apprend le contraire.

Avantages de l'allaitement maternel.

Deux raisons capitales doivent engager les mères à nourrir elles-mêmes leurs enfans; elles ne peuvent désobéir à cette loi naturelle sans exposer leur santé, et sans que les maux qui résulteroient de cette transgression, ne s'étendent jusque sur leurs enfans. Si les femmes qui chérissent leur santé, et qui désirent être exemptes d'infirmités, ont le plus grand intêret de nourrir, les avantages que retire l'enfant d'être allaité par sa mère, sont encore plus grands et plus réels que ceux qu'en retire la mère elle-même. On est même forcé de convenir que les médecins qui ont écrit sur la né-

cessité de l'allaitement maternel, ont exagéré, comme le remarque fort bien M. Chevalier de Molle, les accidens auxquels les femmes s'exposent en se refusant à cette fonction : les accidens sont encore plus la suite de la mauvaise manière de conduire les femmes par les sudorifiques, que du défaut d'allaitement.

La mère qui, sourde au vœu de la nature, refuse son sein à son enfant, court plus de dangers à la suite des couches, que celle qui s'acquitte de ce devoir sacré, qui seul met le complément à la maternité. Chez toutes les femmes, les mamelles sécrètent une liqueur destinée, par l'Auteur de la Nature, pour la nutrition de l'enfant : lorsqu'elles ne la font pas servir à cette noble fonction, en présentant le sein à l'enfant, il arrive nécessairement l'un de ces deux principaux phénomènes, qui peuvent déterminer des affections pathologiques : ou bien les fluides séjournent dans les mamelles, s'ils continuent de s'y rendre; ou bien ils sont forcés de refluer dans la masse générale. Si le lait séjourne dans les seins, il s'y grumelle suivant quelques auteurs, y forme des obstructions, et cause des douleurs aiguës dans ces organes, parce que leur distension considérable en détermine l'inflammation. Le grumèlement du lait proprement dit dans les mamelles, est un phénomène plus rare qu'on ne le pense communément. On prend souvent pour tel, les cordes noueuses formées par les vaisseaux distendus; des abcès douloureux et longs ne sont pas les suites les plus dangereuses des obstructions causées par le séjour du lait dans les seins : si la femme est prédisposée par son tempérament aux squirres, aux cancers, il peut rester à la suite de cet engorgement une petite tumeur dure, qui deviendra le germe de ces maladies à l'époque de la cessation des règles. Si la matière qui devoit former le lait cesse d'aborder vers les mamelles, par le défaut de stimulus naturel ou accidentel, elle est obligée de refluer dans la masse générale, ou elle produit une pléthore dangereuse, jusqu'à ce qu'elle ait été